

**Compte Rendu de l'Assemblée Générale ordinaire 2019
Du samedi 07 mars 2020 de 10h00 à 17h00
Port de la Jonction - La Jonction
58300 Decize**

Comités Départementaux, membres affiliés et membres agréés présents :

CDCK de la Côte d'Or

ALC Longvic

Pagaies des bords de Saône

Ass Sportive CK les alligators Ste Marie sur Ouche

CDCK du Doubs

Société Nautique de Besançon CK

CK Audincourtois

CK Pont de Roide

CDCK du Jura

CK Dolois

CDCK de la Nièvre

Espérance Canoë Decize St Léger des Vignes

Canoë Club Nivernais

U.C.S CK Cosne sur Loire Club Marcel RENAUD

Sports Nautiques Gray CK

Voray CK

CDCK de la Saône et Loire

CK Dracy St Loup

Chalon sur Saône CK

Les pagaies de la Bresse

Olympic CK Auxerre

Puisaye Forterre CK

ASM Belfort Canoë Kayak

Comités Départementaux, membres affiliés et membres agréés excusés :

La gauloise CK Montbéliard

CK Pontarlier

ASCAP Montbéliard

M.J.C Imphy CK

CDCK de l'Yonne

Avallon Morvan CK

Comités Départementaux, membres affiliés et membres agréés absents :

CK Seurre

ASVBD St Jean de Losne

ASPTT Dijon CK

CK Club d'Arc sur Tille

CK en pays Beaunois

Association Loisirs et Sports "ALES"

Roche CK

Ass La Vouivre Ornans

Profession Sports Loisirs 25

Centre culturel et sportif de Quingey

Sports Nature

Centre plein air Goumois

St Vit CK

Audincourt action Eaux Vives

CK Villers le lac

Club Omnisports Clairvalien

Union Sportive Charitoise

AS Clamecy CK Club Alain COLAS

Morvan Eaux Vives

CDCK de la Haute Saône

Plein air et nautisme CK Villersexel

Club de CK Conflans port

CK Gueugnonnais

CK Club Louhans

Ass CK Maconnais

Club CK Amical Laique de Bourbon Lancy

Club Nautique Villeneuve

CK Club Senonais

Canoë Club Cezy

Lézennes CK

CK Nature

Le Comité Régional de Canoë Kayak de Bourgogne-Franche-Comté était représenté par :

- GAËREL Fabrice Président
- HAÏNE Jean-Jacques Vice-Président
- LOPES-MARQUES Auguste Trésorier
- BATON Philippe Membre du CD Représentant du CDCK 21
- FAUDOT Patrick Membre du CD
- JACQUES Philippe Membre du CD Représentant du CDCK 39
- ROLLIN Dominique Membre du CD
- THÉVENIN Patrick Membre du CD

Membres du Comité Régional de Canoë Kayak de Bourgogne-Franche-Comté excusés :

- BONIN Daniel Membre du CD
- PAUPERT Jean-Luc Membre du CD Représentant du CDCK 89
- SOUILLOT Jonathan Membre du CD Représentant du CDCK 71
- TURLIER Stéphane Membre du CD

Membres du Comité Régional de Canoë Kayak de Bourgogne-Franche-Comté absents :

- SURANYI Gisèle Membre du CD Médecin
- THÉVENIN Philippe Membre du CD

Invités présents ou excusés:

- JAUBERT Flore Assistante du CRCK BFC Excusée
- MASSON Patrick Conseiller Technique Sportif Excusé
- MOMOT Frédéric Conseiller Technique Sportif
- SARRAZIN Pierre Michel Entraîneur du Pôle Espoirs à Dijon Excusé

L'an deux mille vingt,
Le samedi 07 mars, à 10h00

Les membres du Comité Directeur, les membres affiliés et les membres agréés du Comité Régional de Canoë Kayak de Bourgogne-Franche-Comté, association régie par les dispositions de la loi du 1^{er} juillet 1901, dont le siège social est sis 19 Rue Pierre de COUBERTIN à DIJON (21000), se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire au port de la Jonction - La Jonction à DECIZE (58000) sur convocation faite par le Comité Directeur selon lettre simple envoyée par courriel le 18 février 2020 à chaque membre.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Fabrice GAËREL, en sa qualité de Président du Comité Régional de Canoë Kayak de Bourgogne-Franche-Comté.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2019

Le Président remercie Benjamin MASI pour l'organisation de cette AG 2019 à Decize et rappelle que l'Assemblée Générale Ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2018.
- Rapport moral du Président Régional **et vote**.
- Rapport d'activité.
- Rapport du Trésorier.
- Présentation de l'exercice clos 2019 **et vote**.
- Proposition du budget prévisionnel 2020 **et vote**.
- Rapport des vérificateurs aux comptes exercice 2019.
- Nomination des vérificateurs aux comptes 2020 **et vote**.
- Rapport des Conseillers Techniques Régionaux.
- Intervention de Monsieur Gianni CAPPAÏ DTN Adjoint de la FFCK et Monsieur Jean ZOUNGRANA Président de la FFCK.
- Ratification de Mme GRENIER Laurence au Comité Directeur **et vote**.
- Candidature-s pour 6 postes représentant des membres affiliés (collège I) au Comité Directeur du CRCK BFC **et vote**.
- Candidature pour 1 poste représentant des membres agréés (collège II) au Comité Directeur du CRCK BFC **et vote**.
- Présentation des représentants des collèges I et II pour l'AG de la FFCK **et vote**.
- Date et lieu de la prochaine Assemblée Générale Élective.
- Proposition de membres d'Honneur.
- Réponses aux questions écrites.
- Allocutions des personnalités (clôture de l'assemblée Générale ordinaire 2019).

Le Président ouvre l'Assemblée Générale, présente les personnalités excusées et souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnalités présentes :

Personnalités excusées :

- Monsieur Alain LASSUS, Président du Conseil Départemental de la Nièvre,
- Monsieur Jean-Louis BALLERET, Vice-Président chargé de la culture et des sports du Conseil Départemental de la Nièvre,
- Monsieur Philippe BAYOT, Directeur Régional et Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Bourgogne-Franche-Comté.
- Madame Chrystel MARCANTOGNINI, Présidente du Comité Régional Olympique et Sportif de Bourgogne-Franche-Comté,

Personnalités présentes :

- Monsieur Jean ZOUNGRANA, Président de la Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie,
- Monsieur Gianni CAPPAÏ, Directeur Technique National Adjoint de la Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie,

1. Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2018.

Aucune observation.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité (vote à main levée). Soit 80/143 voix pour (100%), 0 contre, 0 abstention.

2. Rapport moral du Président Régional et vote.

Le Président donne son analyse de l'année passée (rapport joint). Il précise qu'il ne se représentera pas au Comité Directeur du Comité Régional de Canoë Kayak de Bourgogne-Franche-Comté lors de la prochaine élection.

Ce rapport est adopté à la majorité (vote à main levée). Soit 80/143 voix pour (100%), 0 contre, 0 abstention.

3. Rapport d'activité.

Le Président présente le rapport d'activité de l'année passée (rapport joint).

4. Rapport du Trésorier.

Auguste LOPES-MARQUES s'excuse de ne pas effectuer la même présentation que l'année précédente compte tenu que Jean-Luc PAUPERT n'est pas présent aujourd'hui.

5. Présentation de l'exercice clos 2019 et vote.

Auguste LOPES-MARQUES présente et commente le compte de résultat de l'année 2019.

Cette présentation terminée, le trésorier déclare la discussion ouverte.

Pas de question sur l'exercice clos 2019.

Le rapport du trésorier ainsi que la présentation de l'exercice clos 2019 sont adoptés à l'unanimité (vote à main levée). Soit 80/143 voix pour (100%), 0 contre, 0 abstention.

6. Proposition du budget prévisionnel 2020 et vote.

Auguste LOPES-MARQUES présente le budget prévisionnel 2020.

Cette présentation terminée, le trésorier déclare la discussion ouverte.

Le budget prévisionnel 2020 est adopté à l'unanimité (vote à main levée). Soit 80/143 voix pour (100%), 0 contre, 0 abstention.

7. Rapport des vérificateurs aux comptes exercice 2019.

Jean-Luc PAUPERT n'étant pas présent pour cause de santé, Philippe JACQUES rend compte de la mission des vérificateurs et ne constate pas d'anomalie.

8. Nomination des vérificateurs aux comptes 2020 et vote.

Jean-Luc PAUPERT (Avallon Morvan CK (89) et Président du CDCK de l'Yonne) et Philippe JACQUES (Président du CDCK du Jura) se proposent pour être les vérificateurs aux comptes 2020.

La proposition des vérificateurs aux comptes 2020 est adoptée à l'unanimité (vote à main levée). Soit 80/143 voix pour (100%), 0 contre, 0 abstention.

9. Rapport du Conseiller Technique Régional.

Frédéric MOMOT :

Présente son rapport (celui-ci sera joint au présent compte rendu) qui découle de sa lettre de mission validée par la Direction Technique Nationale et le Président du Comité Régional.

Il rappelle et apporte les actions réalisées dans les axes de sa lettre de mission :

- Action n°1 : Promotion du sport pour le plus grand nombre
- Action n°2 : Développement du sport de haut niveau
- Action n°3 : Prévention par le sport et protection des sportif·ve·s
- Action n°4 : Promotion des métiers du sport

La répartition entre missions régionales et missions nationales est de l'ordre de 70/30%.

Ce qui représente : 14 stages et 13 colloques/interventions/formation représentant 135 jours de déplacement jour + nuit (dont 23 weekends entiers). Soit quasiment 1/3 de l'année hors de chez lui.

Ce fut une année riche en action pour un CRCK qui n'a que 3 ans d'existence.

Néanmoins, des questions se posent :

- Quid des CTS/R ?
- Et plus précisément la place de Jeunesse et Sport dans les services publics ?
- Quid de la mise en place de l'ANS (financier du sport) et de sa politique élitisme ?
- Quel sera l'avenir du Sport en France ?
- Aurai-je une retraite ?

Tant de questions sans réponses ...

Il remercie toutes les personnes (élus, bénévoles, cadres et collègues) qui œuvrent au Comité Régional. Avec une attention particulière aux membres du Bureau avec qui il a une relation plus que poussée pour faire avancer les dossiers.

10. Ratification de Madame GRENIER Laurence au Comité Directeur et vote.

La ratification de Madame GRENIER Laurence au sein du Comité Directeur est adoptée à la majorité (vote à main levée). Soit 80/143 voix pour (100%), 0 contre, 0 abstention.

11. Candidature·s pour 6 postes représentant des membres affiliés (collège I) au Comité Directeur du CRCK BFC et vote.

Le Président rappelle qu'il y a six postes à pourvoir au Comité Directeur du CRCK BFC et demande à l'assemblée si il y a des personnes qui souhaitent se présenter.

Pas de candidature.

12. Candidature pour 1 poste représentant des membres agréés (collège II) au Comité Directeur du CRCK BFC et vote.

Le Président rappelle qu'il y a un poste à pourvoir au Comité Directeur du CRCK BFC et demande à l'assemblée si il y a des personnes qui souhaitent se présenter.

Pas de candidature.

13. Présentation des représentants des collèges I et II pour l'AG de la FFCK et vote.

Daniel BONIN (Espérance Canoë Decize St Léger des Vignes) s'est proposé par courriel et Auguste LOPES-MARQUES (Voray CK) se propose également pour être représentant du collège lors de l'AG de la FFCK le 04 avril 2020. Patrick FAUDOT (Pagaies des bords de Saône) se propose d'être suppléant.

L'assemblée générale a adoptée à l'unanimité (vote à main levée) d'être représentée par Daniel BONIN (Espérance Canoë Decize St Léger des Vignes) et Auguste LOPES-MARQUES (Voray CK) pour le collège I. Ainsi que pour Patrick FAUDOT (Pagaies des bords de Saône) comme suppléant. Soit 80/143 voix pour (100%), 0 contre, 0 abstention.

14. Date et lieu de la prochaine Assemblée Générale Élective.

Le club de Voray sur l'Ognon se propose. La date proposée est le samedi 14 novembre 2020 à Voray sur l'Ognon.

15. Proposition de membres d'Honneur.

Le Président et le Comité Directeur proposent de mettre à l'honneur et désigne Monsieur Pascal GOUARD membre d'honneur du Comité Régional de Canoë Kayak de Bourgogne-Franche-Comté.

Pascal découvre le Canoë Kayak en 1964, il devient membre de l'Olympic CK Auxerre lors de sa création en 1965.

Il effectue ses premières compétitions en Course en ligne (CAPS) et réalise des podiums aux Championnats de France en C1 dans catégories minime et cadet.

Il poursuit en C1 et C2 avec son frère jumeau Martial en catégorie junior, et réalisent des podiums aux Championnats de France.

Puis il poursuit cette passion du Canoë en rivière, descente et slalom avec son frère Martial.

Il obtient la médaille d'or en C2 vitesse lors de la régata internationale de CHOISY le ROI.

En 1972, il obtient son monitorat Canoë Kayak;

En 1984, il fait équipe avec Daniel JACQUET en C2 descente.

Professionnellement il a son premier emploi : ½ temps Jeunesse et sport + ½ temps mairie d'AUXERRE. Puis intègre le service des sports à plein temps dès sa création en qualité de sous-directeur et ce jusqu'à sa retraite.

Il est également Brevet d'Etat et a créé et animé divers cycles de descente du Chaux en raft à destination des jeunes Auxerrois.

Dans sa vie associative il a été :

- Bénévole pour effectuer de nombreux encadrements au sein de son club,
- Secrétaire de l'Olympic CK Auxerre,
- Secrétaire du Comité Départemental de Canoë Kayak de l'Yonne,
- Secrétaire de l'association « Pagayez Morvan »
- Secrétaire du Comité Régional de Canoë Kayak de Bourgogne,

Pascal est une cheville ouvrière du club de l'Olympic CK Auxerre dont il est maintenant le Président depuis sa retraite professionnelle (Salarié de la ville d'Auxerre, a toujours refusé la présidence du club durant son activité professionnelle).

Mais aussi, le dernier Président du Comité Régional de Canoë Kayak de Bourgogne qui a contribué efficacement à la fusion des deux Comités Régionaux de Canoë Kayak de la Bourgogne et de la Franche-Comté.

Il est également médaille d'Or Jeunesse et Sport,

Grand merci Pascal pour ton dévouement et ton implication dans le développement du Canoë Kayak régional, national mais également international.....

16. Réponses aux questions écrites.

Il n'y a pas de question écrite.

17. Questions et informations diverses lors de l'Assemblée Générale.

Questions diverses au Président concernant l'arrêt de son activité au sein du Comité Régional.

Jean-Luc PAUPERT a été élu Président du Comité Départemental de Canoë Kayak de l'Yonne. Pierre MATHIEU intervient pour apporter des informations concernant le fonctionnement du Comité Départemental de Canoë Kayak de l'Yonne.

Présentation du Compte-Rendu de la Conférence Territoriale du PSF.

Philippe BATON rappelle que le rallye de de la Tille est actif. — --> Ce rallye n'est pas oublié, mais nous avons mis l'accent sur les activités loisirs sur la Cure et la Loue.

Jean-Jacques HAYNE intervient pour préciser les modalités d'inscription des événements loisirs au niveau National.

Engagement des différentes structures pour l'élaboration du Championnat de France sur le Chalaux.

Benjamin MASI fait un retour sur la réalisation du Championnat d'Europe Marathon à Decize,

Patrick FAUDOT nous évoque également le réalisation du Championnat de France à Saint Jean de Losne.

Plusieurs clubs interviennent pour évoquer les problèmes liés au manque d'eau pour réaliser seul activité.

Renouvellement des véhicules, problématiques pour le malus écologique lié à l'achat d'un véhicule.

Arrêt momentané de l'Assemblée Générale pour déjeuner.

18. Intervention de Monsieur Gianni CAPPAI DTN Adjoint de la FFCK et Monsieur Jean ZOUNGRANA Président de la FFCK.

Monsieur Jean ZOUNGRANA, Président de la Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie :

Le Président salue l'assemblée. Il présente :

• Les enjeux 2020 externe à notre fédération;

JO de Tokyo et quotas,
Élection à l'ICF, candidature de Jean-Michel PRONO,
Stand-up toujours en attente du corps arbitral du sport,
L'Agence Nationale du Sport et les volets haut niveau et développement,
Projet loi sport et société,

Échanges avec l'assemblée concernant le sujet des Cadres Techniques (60 pour la FFCK).

• Les enjeux 2020 interne et propre à notre fédération;

Présentation de la politique des titres et des adhésions,

Échanges avec l'assemblée concernant la politiques titres et des adhésions.

Présentation sur la demande de subvention 2020 liée au Projet Sportif Fédéral (PSF) vers l'Agence Nationale du Sport (ANS)

Échanges avec l'assemblée concernant le PSF 2020.

Le Président remercie l'assemblée pour les échanges.

Monsieur Gianni CAPPAI, Directeur Technique National Adjoint de la Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie :

Présentation de l'événement « Tokyo - Vaires - Paris » retour des jeux, avec un challenge régional jeunes.

19. Vote pour la rénovation des titres et des adhésions (résultat du vote exploité après l'AG).

Dans le cadre de la rénovation des titres et des adhésions, un avis a été demandé sur support papier pour un vote anonyme des clubs présents pour que les représentants à l'Assemblée Générale de la FFCK puissent voter aux regards des attentes des structures.

OUI, le club est favorable à la rénovation des titres et des adhésions,

Le club **s'abstient** pour la rénovation des titres et des adhésions,

NON, le club est contre la rénovation des titres et des adhésions,

Pour 16 clubs présents, le résultat est :

- 9 clubs (56,25%) ont répondu favorablement à la rénovation des titres et des adhésions présentée,
- 4 clubs (25%) se sont abstenus pour la rénovation des titres et des adhésions présentée,
- 3 clubs (18,75%) n'accepte pas la rénovation des titres et des adhésions présentée,

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale est déclarée clôturée et la séance est levée à 17h00.

Ce procès verbal ainsi que tous les rapports de l'Assemblée Générale seront disponibles sur le site du Comité Régional de Canoë Kayak de Bourgogne-Franche-Comté.

Les participants de l'assemblée générale sont invités au verre de l'amitié offert par le Comité Départemental de Canoë Kayak de la Nièvre. Un grand merci à Benjamin MASI et toute son équipe pour l'organisation de cette Assemblée Générale.

Fabrice GAËREL
Président du Comité Régional de Canoë Kayak
de Bourgogne-Franche-Comté

